

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Annexe 2 : Liste des équipements, installations et matériels couverts par le présent marché et niveaux de criticité associés.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Zone 01 – Aix

Dépt	Ville	Exploitant	Installations	Criticité
13	AIX-EN-PROVENCE	Lycée Militaire Aix en Provence	- Piste athlétisme - Piste de sauts en longueur et triples sauts, et fosse de réception - Piste 4 couloirs (50 m) - Terrain de volley-ball - Terrain de basket-ball - City stade et barrières, et accessoires sportifs (ex : cages de foot-ball) - Terrain en béton drainant - Caniveaux, drains et regards - Abris joueurs / supporters - Local technique / de stockage - Fontaines à eau	C2

Zone 02 – Carpiagne

Dépt	Ville	Exploitant	Installations	Criticité
13	CARPIAGNE	1°REC (LEGION)	- Piste athlétisme - Stade / terrain pour activités de volley-ball, basket-ball, foot-ball... - Caniveaux, drains et regards - Fondations - Abris joueurs / supporters - Aire de lancer de poids	C2

Zone 03 – Marseille

Dépt	Ville	Exploitant	Installations	Criticité
13	MARSEILLE	Quartier Rendu État-major 3eme division	- City stade et barrières, et accessoires sportifs (ex : cages de foot-ball, panneaux de basket-ball...)	C2